



14 mai 2023

Rapport du Président de la PAFA

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à la 13^{ème} Assemblée Générale de la PAFA. Nous sommes reconnaissants à l'OEC-CI d'avoir accueilli cette réunion à Abidjan et à vous - nos organisations membres et nos invités - de votre participation. Vous êtes la PAFA.

Je remercie sincèrement l'OEC Côte d'Ivoire pour les efforts considérables qu'il a déployés pour accueillir la 7^e édition du Congrès africain des comptables (ACOA 2023). Des délégués du monde entier se réuniront les 15 et 16 mai 2023 pour définir le rôle de la profession comptable dans l'Afrique que nous voulons.

Le thème du congrès, "**Transformation structurelle et croissance des économies africaines**", offre une excellente plateforme pour explorer pourquoi et comment les comptables doivent évoluer vers des activités différentes afin de contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Des experts de renommée mondiale discuteront de ce qu'il faudrait faire pour y parvenir dans un environnement où la transformation structurelle est lente et où le secteur informel se développe rapidement.

On estime que 50 % de la production économique et 85 % de l'emploi en Afrique sont générés par le secteur informel ; ce secteur sera donc un élément clé de nos échanges. Ce sera également le cas pour les PME - l'épine dorsale de l'économie mondiale, qui représentent 90 % de toutes les entreprises, 70 % de tous les emplois et 50 % du PIB - et les PMC qui les accompagnent.

La découverte de l'histoire et des attractions de la Côte d'Ivoire fait partie intégrante du programme. Abidjan, surnommée "le Manhattan de l'Afrique" ou "le petit Paris", vous fera découvrir la gastronomie, la culture et les marchés locaux les plus raffinés de Côte d'Ivoire.

Chacun d'entre vous est un champion du changement. Permettez-nous de façonner l'avenir de la comptabilité au cours des prochains jours.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de présenter un rapport à nos organisations membres, conformément aux statuts de la PAFA, couvrant la période de janvier à décembre 2022. Il comprend les points suivants :

- I. Mise en œuvre de la stratégie de la PAFA en 2022
- II. États financiers annuels vérifiés pour 2022
- III. Identification et atténuation des risques
- IV. Enquête de satisfaction auprès des parties prenantes en 2022
- V. Bilan des 10 ans de la PAFA

VI. Un appel aux organisations comptables professionnelles en Afrique

I. Mise en œuvre de la stratégie du PAFA en 2022

En 2022, nous avons commencé à mettre en œuvre notre [plan stratégique pour la période 2022-2024](#) dans le cadre d'une vision et d'une mission révisées.

Vision : Créer une valeur durable au profit des citoyens africains.

Mission : Renforcer l'influence et la capacité de la profession comptable afin d'améliorer le commerce, la qualité des services et la confiance dans les institutions.

Nos objectifs stratégiques sont les suivants

1. S'exprimer et s'engager en tant que porte-parole de la profession comptable en Afrique
2. Développer une profession comptable adaptée à l'avenir de l'Afrique
3. Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales
4. Améliorer la qualité et la mobilité des services comptables en Afrique.

Les résultats économiques et sociétaux de ces objectifs stratégiques sont liés aux sept aspirations de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

En déterminant les actions à mener pour atteindre les objectifs stratégiques, nous prenons soigneusement en compte nos six avantages comparatifs :

1. Plate-forme panafricaine intégrée pour l'engagement
2. Voix influente
3. Un organisateur efficace
4. Conseiller expert
5. Portail de la connaissance
6. Intermédiaire de confiance

La réalisation de nos objectifs stratégiques est contrôlée au moyen d'indicateurs, de mesures et d'objectifs de performance clés. Les indicateurs et mesures de performance clés sont revus chaque année et, si nécessaire, modifiés par le Conseil d'Administration. Les objectifs de performance clés sont arrêtés chaque année par le Conseil d'Administration.

En 2022, le PAFA a atteint les objectifs de performance clés fixés pour les 28 mesures de performance clés comme suit :

- Dépassé ou atteint 71% des objectifs [ce qui donne une note globale de 3,5 sur 5]
- Retard ou report de 22% des objectifs pour de bonnes raisons
- 7% des objectifs n'ont pas été atteints

Les objectifs non atteints sont dus au manque d'engagement des organisations comptables professionnelles (PAO) dans les événements de la PAFA. Environ 23 % des PAO ont co-marqué les

événements de la PAFA, alors que l'objectif était de 25 %. En moyenne, 20 % des PAO étaient représentées par leurs membres lors des événements de la PAFA, alors que l'objectif était de 25 %. En 2023, le Secrétariat renforcera l'engagement avec les PAO pour les aider à comprendre les avantages à tirer de la prestation de services améliorée de la PAFA.

Les principales réalisations en 2022 sont les suivantes :

Mise en place de mécanismes

- Le Conseil d'Administration de la PAFA a créé plusieurs groupes chargés de conseiller le secrétariat, de faciliter l'accès aux ressources et de défendre les intérêts de la PAFA. Ces groupes sont les suivants :
 - Le [groupe consultatif sur l'apprentissage et le développement de la comptabilité](#), présidé par le professeur Shahied Small (SAIPA).
 - Le [groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises](#), présidé par M. Raymond Chamboko (W Consulting)
 - Le [groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance](#), présidé par Mme Faith Ngwenya (SAIPA)
 - Le [groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique](#), présidé par M. Yacouba Traore (ONECCA Burkina Faso).

Plus récemment, nous avons également créé le [groupe consultatif sur la qualité de la comptabilité](#), présidé par M. George Mokia (ICPAK). Nous avons veillé à ce que la composition de ces groupes soit représentative de la profession comptable en Afrique. Au nom du conseil d'administration de la PAFA, je remercie les présidents et leurs membres pour le temps, les efforts et l'engagement qu'ils ont consacrés de la PAFA. Je remercie également nos organisations membres d'avoir parrainé la participation de leurs bénévoles à ces groupes importants.

- En septembre 2022, nous avons nommé un Associé - Liaison française pour améliorer la communication et les services du PAFA avec nos organisations membres dans les pays francophones.

Exploitation des parties prenantes

- Les relations que la PAFA entretient avec les principales parties prenantes sont au cœur de notre réussite collective. L'ampleur de notre travail ne serait pas possible sans notre réseau ; leur précieux soutien et leur collaboration sont souvent étayés par des protocoles d'accord.
 - En 2022, nous avons renouvelé notre protocole d'accord avec la Commission de l'Union Africaine et entamé des discussions avec la Fédération arabe des experts-comptables et des commissaires aux comptes (AFAA).
 - L'IFAC a engagé PAFA pour gérer des projets de développement de PAO au Burkina Faso et au Ghana dans le cadre du protocole d'accord entre l'[IFAC, GAVI - The Vaccine Alliance et le Fonds mondial](#). Le financement total de ces projets s'élève à 1 million d'USD. Le Secrétariat a travaillé sans relâche pour rendre opérationnel le programme de

développement des PAO de la PAFA dans le cadre duquel ces projets sont gérés. Il a notamment mis en place un comité de surveillance.

- La PAFA et l'Association africaine de comptabilité et de finance (AFAA) ont lancé l'[appel africain 2022-2023 pour l'initiative de recherche en comptabilité et finance \(ACAFRI\)](#) dans le cadre duquel la PAFA finance trois projets de recherche liés au thème de l'ACOA 2023, la *transformation structurelle et la croissance des économies africaines*.
- En étroite collaboration avec l'OECCA Bénin, la PAFA a facilité la [délocalisation à Cotonou au Bénin pour l'Afrique de l'examen final du Diplôme d'Expertise Comptable français \(DEC\)](#) qui est du niveau PhD. Il s'agit d'un événement pionnier considérable tant pour l'Afrique que pour la France. Auparavant, les étudiants africains suivant le cursus français devaient se rendre en France pour passer le DEC. Cela les exposait à l'incertitude des visas et au coût élevé du voyage, en plus de l'énorme effort intellectuel requis par ces examens et du faible taux de réussite. Les Africains étant dispensés de visa pour leur entrée et leurs courts séjours au Bénin, cette délocalisation offre aux étudiants africains du cursus français une grande facilitation de l'achèvement de leur formation.
- Conscients de nos ressources limitées, nous avons exploité les relations avec les principales parties prenantes au profit de nos organisations membres. Il s'agit notamment :
 - D'un projet conjoint avec ACCA et PwC sur l'[état de la profession en Afrique](#)
 - D'un projet commun avec l'ACCA sur [le rôle de la profession comptable dans l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine \(AfCFTA\)](#)
 - De la co-organisation de la Masterclass for PAO Leadership from French-speaking Countries - Journey to IFAC Membership avec la FIDEF et l'IFAC de septembre 2022 à septembre 2023
 - De l'organisation d'une [série d'ateliers sur la mise en œuvre de la gestion de la qualité en collaboration avec la SAICA](#)
 - De la co-organisation d'un événement sur le renouvellement et la résilience des PME et des PMI avec le groupe d'Edimbourg et la FCM
 - Table ronde sur la confiance dans la fiscalité organisée conjointement avec l'IFAC.
- La PAFA a rejoint le cadre de partenariat du Conseil international des normes de durabilité, [annoncé en novembre lors de la COP 27](#), afin de soutenir le renforcement des capacités en matière de rapports sur la durabilité en Afrique.
- Nous continuons à participer à tous les niveaux de l'[Initiative pour la professionnalisation en Afrique \(API\)](#) (y compris le [groupe de pilotage du projet](#), le [comité consultatif académique](#) et le [conseil de surveillance intérimaire](#)). L'API a commencé à mettre en œuvre ses statuts et règlements, qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la PAFA en 2021 et qui visent à faire de l'API une organisation indépendante. Le Zimbabwe est le premier pays à avoir signé un protocole d'accord pour mettre en œuvre les programmes de l'API. Trois pays sont en train de finaliser leur protocole d'accord, quatre pays en sont au stade de

l'engagement des parties prenantes et huit pays ont manifesté leur intérêt pour la mise en œuvre des programmes de l'API.

Renforcement de notre marque

- Nous continuons à améliorer la reconnaissance de la marque PAFA. Nous avons accru notre présence sur [LinkedIn](#) de 1 900 à 3 200 - ce qui représente une croissance de 68,5 % du nombre de suiveurs ; nous avons amélioré nos communications avec les organisations membres ; et nous avons représenté la PAFA sur diverses plateformes. Nous avons également lancé un nouveau [site web pour la PAFA](#). De juin à décembre, le nouveau site a reçu près de 5 000 visites.
- En outre, la direction et le personnel du PAFA ont rencontré des représentants de diverses institutions afin de les sensibiliser à notre mission et d'identifier les possibilités de collaboration ou de coordination. Ces institutions sont les suivantes :
 - Les PAO en Afrique du Sud, en Algérie, en Angola, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Liberia, au Malawi, à Maurice, au Nigeria, en Tanzanie, en Ouganda et au Zimbabwe.
 - Les affiliés, les partenaires du protocole d'accord et les organisations comptables internationales, notamment l'AAFA, l'AAT UK, l'ACCA, l'AFROPAC, la Commission de l'Union africaine, Caseware, l'ICAEW et l'ICAI.
 - Les groupements comptables, notamment l'ABWA, la Fédération arabe des comptables et des auditeurs, la Fédération des comptables de l'ANASE, la Confédération des comptables de l'Asie et du Pacifique, le Groupe d'Édimbourg, la FIDEF et l'Association interaméricaine de comptabilité.
 - Les groupements économiques, notamment la ECOWAS et l'OHADA.
 - Les partenaires de développement, notamment la BAD, Gavi - l'Alliance du vaccin, GIZ, le Fonds mondial, l'USAID et la Banque mondiale.
- En tant qu'organisation régionale pour l'Afrique et partenaire du réseau de l'IFAC, nous avons également participé aux réunions du Conseil de l'IFAC, du Bureau et d'autres groupes de l'IFAC en rapport avec la réalisation de nos objectifs stratégiques.
- Avec le soutien des OAP du Zimbabwe, nous avons organisé notre premier événement de responsabilité sociale des entreprises à Victoria Falls. Le conseil d'administration a visité et fait des dons à un foyer pour enfants, Rose of Charity, et au département des matières commerciales du lycée Mosi-oa-Tunya. Nous avons ensuite lancé un appel à tous les participants à la Journée africaine de la comptabilité qui s'est tenue à Mumbai, en Inde, le 17 novembre, pour qu'ils soutiennent les jeunes femmes défavorisées qui souhaitent passer l'examen de l'ATSWA au Libéria. Au lieu des cadeaux offerts par les présentateurs, le PAFA a fait une petite contribution à la LICPA à cette fin.

Renforcement des capacités de la profession comptable

- Outre les projets de développement des PAO au Burkina Faso et au Ghana, le Secrétariat continue de s'engager auprès des PAO qui ne sont pas encore membres de la PAFA (y compris les PAO en

Algérie, en Égypte, en Mauritanie et en Somalie), des organisations membres qui ont des besoins de développement, et des organisations membres sur leur chemin vers l'adhésion à l'IFAC et dans leur progression du statut d'associé à celui de membre de l'IFAC (y compris les OAP en Algérie, en Angola, au Cap-Vert, en Namibie et en Afrique du Sud). Nous félicitons l'ONECCA Burkina Faso de devenir membre de l'IFAC et l'ONECCA Mali de devenir associé de l'IFAC en 2022.

- Nous sommes particulièrement désireux d'établir un programme formel de partenariat entre PAO pour l'Afrique. Nous savons que l'ICAN, l'ICPAK, l'ICPAU, la SAICA et la SAIPA soutiennent déjà des PAO en développement sur le continent. Je vous encourage à contacter le Secrétariat si vous soutenez ou êtes intéressé par le soutien à une PAO en développement sur le continent.
- L'année dernière, nous avons signalé que la Banque mondiale avait engagé la PAFA pour gérer la mise en œuvre de la qualification de techniciens comptables (ATQ) pour l'Afrique dans trois pays pilotes. Le développement de l'ATQ pour l'Afrique par des consultants engagés par la Banque mondiale a progressé de manière significative en 2022. La PAFA attend l'accord officiel de la Banque mondiale pour commencer la mise en œuvre du programme pilote. Dans l'intervalle, nous consultons l'ABWA pour déterminer comment la PAFA peut bénéficier de son expérience avec l'Accounting Technicians Scheme West Africa (ATSWA) dans la mise en œuvre du programme pilote.
- La PAFA félicite l'IFAC d'avoir reconnu que les techniciens comptables font partie de la profession comptable mondiale, travaillant dans tous les secteurs dans des rôles essentiels de gestion financière. Leur publication, [The Role Accounting Technicians Can Play in the Global Accountancy Ecosystem](#), soutiendra les efforts de la PAFA pour promouvoir cette importante qualification en Afrique.
- Le rôle de la profession comptable dans l'AfCFTA est une nouvelle initiative de la PAFA. En plus du rapport publié avec l'ACCA, la PAFA a organisé un événement de partage des connaissances en collaboration avec le Secrétariat de l'AfCFTA.

Renforcement de l'influence de la profession comptable

- La PAFA a pris des mesures pour faire entendre la voix de l'Afrique dans l'élaboration des normes internationales :
 - Le Secrétariat entretient des relations avec le personnel et les représentants de l'Afrique au sein des conseils internationaux de normalisation, y compris le nouveau Conseil international des normes de durabilité. Le secrétariat continue de promouvoir les appels à candidatures et de soutenir les demandes d'adhésion aux conseils internationaux de normalisation.
 - Nous siégeons également au Forum consultatif sur les normes comptables et au nouveau Forum consultatif sur les normes de durabilité.
 - Des représentants de la PAFA ont participé à des plateformes nationales et internationales, notamment la conférence annuelle de l'AAFA, les comités consultatif et technique de l'ESG Exchange, le groupe consultatif technique de l'IFR4NPO, le forum international des organismes de normalisation comptable, le forum national des organismes de normalisation de l'IPSASB, l'atelier et la conférence de l'ISAR de la CNUCED, et la conférence mondiale des organismes de normalisation.

- La PAFA a répondu à six consultations publiques lancées par les organismes internationaux de normalisation.
- Les événements organisés par la PAFA ont contribué à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre des normes internationales, notamment la table ronde sur le projet des états financiers primaires de l'IASB, le webinaire sur l'IFRS pour les PME, le PAO Leadership Forum, le webinaire sur les entités d'intérêt public de l'IESBA et la Semaine du développement durable. La conférence 3rd PFM pour les pays francophones d'Afrique : Réformes de la GFP, l'agenda francophone a rendu des [actions spécifiques à prendre par une série de parties prenantes, y compris les PAO, pour accélérer les réformes](#). Pour aider les PAO à renforcer leurs relations avec les principaux décideurs du secteur public, la PAFA a élaboré un cadre d'engagement des PAO auprès des parties prenantes du secteur public, qui a été discuté lors d'un événement sur la GFP organisé parallèlement à la conférence annuelle de la CN-ONEC Algérie.

Dans sa volonté de renforcer le caractère panafricain de son organisation, la PAFA a proposé un grand nombre de ses événements et de ses communications en plusieurs langues.

Je félicite le Secrétariat de la PAFA et tous les bénévoles pour ces réalisations, qui ont été atteintes dans un environnement de travail essentiellement à distance et avec des ressources limitées, comme en témoignent les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui figurent parmi les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle.

II. États financiers annuels vérifiés pour 2022

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences des statuts et règlements de la PAFA et de la loi 71 de 1997 sur les organisations à but non lucratif d'Afrique du Sud (South African Non-Profit Organisations Act 71 of 1997).

La PAFA a enregistré un excédent de 190 986 USD en 2022, tandis qu'en 2021, il a enregistré un léger déficit de 16 070 USD.

Les recettes ont augmenté de 36 %, passant de 961 319 USD l'année précédente à 1 310 128 USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette augmentation est principalement due à une hausse des cotisations des membres en raison de l'augmentation du nombre de membres des organisations membres, qui sert de base à l'évaluation des cotisations. Une réduction de 5 % sur les cotisations a été approuvée par le Conseil d'Administration afin de soulager financièrement les organisations membres des conséquences persistantes de la pandémie de la COVID-19. En outre, la pandémie a continué à affecter la capacité de certaines organisations membres à payer leurs cotisations annuelles, même après la réduction.

Les charges d'exploitation ont augmenté de moins de 1 %, passant de 976 228 USD l'année précédente à 983 623 USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation sont passés de 65 832 USD positifs l'année précédente à 132 432 USD négatifs en 2022, principalement en raison de l'augmentation significative des créances commerciales et des pertes de crédit attendues.

Nous apprécions les contributions financières de toutes nos organisations membres et parties prenantes au cours de l'année 2022.

III. Identification et atténuation des risques

En 2022, nous avons identifié les éléments suivants :

Principaux risques stratégiques

- Faible reconnaissance ou influence en tant que porte-parole de la profession comptable en Afrique.
- Faible reconnaissance en tant que partenaire de choix pour les questions relatives à la profession comptable en Afrique.
- Faible capacité à identifier, hiérarchiser ou fournir des services pour répondre aux diverses demandes de nos organisations membres et d'autres parties prenantes clés.

Principaux risques opérationnels

- Financement insuffisant pour assurer la viabilité financière.
- Faible capacité à mettre en place et à maintenir des personnes, des processus et des systèmes adaptés à l'avenir pour soutenir une organisation pertinente et durable.
- Faible capacité à attirer et à retenir des volontaires diversifiés et hautement qualifiés dans le cadre des structures et mécanismes de gouvernance soutenant la mise en œuvre de la stratégie.

Les risques identifiés ont été mis en correspondance avec des actions stratégiques et, au cours de l'année 2022, nous avons continué à contrôler la mesure dans laquelle ces actions ont permis d'atténuer les risques au fil du temps.

L'atténuation des risques a été affectée par le retard dans la finalisation de l'examen décennal de la PAFA et du plan d'engagement des parties prenantes de la PAFA ; l'effet des événements mondiaux (par exemple, COVID-19, guerre en Ukraine) sur les PAO et leur capacité à payer les cotisations des membres de la PAFA ; le manque de ressources pour réaliser certains de nos plans ; et le manque de préparation des entreprises à la mise en œuvre des nouvelles Normes Internationales de Gestion de Qualité couplé au manque de ressources des PAO pour maintenir des systèmes efficaces d'examen de la qualité, d'enquête et de discipline.

L'atténuation des risques a été favorisée par la confiance renouvelée des partenaires au développement dans le PAFA, le renouvellement du protocole d'accord entre la PAFA et la Commission de l'Union Africaine, l'augmentation de la prestation de services aux PAO dans les pays francophones et la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle, y compris la nomination du directeur des PAO efficaces.

IV. Enquête de satisfaction auprès des parties prenantes pour 2022

77 % des organisations membres ont répondu à l'enquête de satisfaction des parties prenantes de 2022 (objectif : 75 %). Nous nous réjouissons de cette augmentation par rapport au taux de réponse de 66 %

en 2021 et encourageons toutes les organisations membres à répondre à l'avenir. Votre voix compte et est essentielle pour orienter notre proposition de valeur et notre prestation de services.

Selon l'enquête, 86% (2021 : 68%) des personnes interrogées estiment que la marque PAFA est reconnue dans une très grande ou dans une grande mesure au niveau international, tandis que 77% (2021 : 74%) pensent que c'est le cas au niveau régional et 40% (2021 : 58%) au niveau national.

Nous avons interrogé les répondants sur leur connaissance, la pertinence et la qualité des activités de la PAFA. Ils ont répondu comme suit :

Activités	PAO conscients dans une très grande ou une grande mesure	Pertinent pour les PAO dans une très large ou une large mesure	Qualité des activités
Renforcer l'efficacité des PAO	84%	64%	3,9 sur 5
Faire progresser l'apprentissage et le développement de la comptabilité	80%	69%	4,0 sur 5
Soutenir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales	73%	68%	3,8 sur 5
Faire progresser l'information et l'assurance en matière de développement durable	70%	65%	3,7 sur 5
Améliorer la qualité de l'audit	72%	77%	3,9 sur 5
Pour en savoir plus sur l'AfCFTA et ses implications pour la profession comptable	44%	53%	3,4 sur 5
Améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité du secteur public	53%	60%	3,7 sur 5

Dans l'ensemble, les parties prenantes ont mieux évalué les performances du personnel en 2022. 84 % (2021 : 77 %) des personnes interrogées se sont déclarées très largement ou largement satisfaites des connaissances de l'équipe sur les sujets dont elle est responsable, 86 % (2021 : 74 %) de la qualité du travail de l'équipe et 91 % (2021 : 71 %) de la capacité de l'équipe à organiser des événements. L'engagement des parties prenantes a été un peu plus faible, avec 79 % (2021 : 81 %) des répondants très fortement ou fortement satisfaits de la réactivité de l'équipe à leurs demandes et 67 % (2021 : 71 %) de la qualité de l'engagement de l'équipe auprès de leurs organisations.

81% des répondants ont indiqué que la PAFA défendait efficacement les intérêts de la profession comptable dans une très grande ou dans une grande mesure.

Interrogés sur le niveau de satisfaction à l'égard de la prestation de services de la PAFA, 83% des répondants ont indiqué dans une très grande ou dans une grande mesure, 12% dans une mesure modérée, et 5% dans une faible mesure. Interrogés sur le niveau de valeur dérivée pour leurs cotisations à la PAFA, 63% (2021 : 50%) des répondants ont indiqué dans une très grande ou dans grande mesure, 29% (2021 : 32%) dans une mesure modérée, et 7% (2021 : 19%) dans une faible mesure.

V. Le bilan des 10 ans de la PAFA

Le 10^{ème} anniversaire de la PAFA en 2021 a été une occasion unique d'exploiter les succès et les apprentissages de la décennie écoulée pour façonner la prochaine décennie. L'examen décennal de la PAFA comporte trois dimensions : la gouvernance, la stratégie et la structure. Les domaines clés explorés dans le cadre de cet examen sont les suivants :

- Une PAFA qui crée de la valeur à long terme en tant qu'entité et à travers nos organisations membres et leurs membres individuels - un influenceur et un précurseur qui contribue aux ODD des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- La structure de gouvernance idéale pour la PAFA, c'est-à-dire comme levier de création de valeur ;
- Une structure d'adhésion qui promeut la création, la gestion, l'information et l'assurance de la valeur de l'entreprise/du secteur public.

En 2021, nous avons révisé notre vision et notre mission et élaboré une nouvelle stratégie. En 2022, nous avons mis en place une nouvelle structure organisationnelle et avons continué à élaborer des recommandations relatives à la gouvernance et à l'adhésion. Il s'agit de questions complexes, et nous prenons le temps nécessaire pour élaborer des recommandations qui tiennent compte de la nature de la PAFA et de nos membres. Toute proposition de modification des statuts ou des règlements de la PAFA fera l'objet d'une attention particulière et sera soumise à une consultation approfondie.

VI. Un appel aux organisations comptables professionnelles en Afrique

Les professionnels comptables ont à la fois une responsabilité d'intérêt public et une opportunité de transformation pour conduire le changement. Néanmoins, comme l'a dit Kevin Dancey, DG de l'IFAC, ... si nous ne nous montrons pas rapidement à la hauteur, si nous ne démontrons pas nos compétences et si nous ne saisissons pas cette occasion importante, quelqu'un d'autre le fera".¹

En décembre, la PAFA a lancé un [appel aux organisations comptables professionnelles en Afrique](#) pour qu'elles adoptent des stratégies qui soutiennent les comptables professionnels pour les personnes, la planète et la prospérité.

L'appel met en évidence cinq domaines d'intérêt que les organisations comptables professionnelles devraient prendre en compte dans l'élaboration de leurs stratégies futures pour soutenir le développement de comptables professionnels aptes à l'avenir pour l'Afrique. Ces domaines sont les suivants

1. Rapport et assurance en matière de développement durable
2. Gouvernance, transparence et responsabilité dans le secteur public
3. Lutte contre la corruption et la criminalité économique
4. Qualité des services comptables
5. Mobilité des services comptables dans le cadre de l'AfCFTA.

¹ [Rapports sur les entreprises et le développement durable - Un regard vers l'avenir](#)

L'assurance et l'établissement de rapports sur le développement durable à l'avant-garde

Pour contribuer à la solidité et à la durabilité des organisations, des marchés financiers et des économies et, en fin de compte, pour permettre la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, la profession comptable doit jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'information et de l'assurance en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG).

Le renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité dans le secteur public

La profession comptable doit jouer un rôle plus important en influençant les politiques publiques et en servant de conseillers de confiance aux gouvernements pour les initiatives de développement socio-économique, y compris l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice. Pour ce faire, la profession comptable doit accélérer la professionnalisation du secteur public. L'API offre aux PAO une solution durable, économique et efficace.

La lutte contre la corruption et la criminalité économique

La corruption et la criminalité économique qui y est associée, comme le blanchiment d'argent, les pots-de-vin, l'évasion fiscale et la fraude, constituent des obstacles importants à la croissance économique et au développement humain et, en fin de compte, à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

L'amélioration de la qualité des services comptables

La barre de la gestion de la qualité comptable a été considérablement relevée. Trois nouvelles normes internationales visent à renforcer et à moderniser le suivi de la qualité dans un écosystème comptable en évolution et de plus en plus complexe. En outre, les systèmes d'examen de la qualité, d'enquête et de discipline au niveau national sont essentiels pour garantir des services comptables de qualité, indispensables pour renforcer la confiance dans les entreprises, la confiance dans les gouvernements, l'investissement direct étranger et l'utilisation efficace de l'aide au développement.

La réalisation des objectifs de croissance de l'Afrique grâce à l'AfCFTA

Les PAO et leurs membres doivent identifier et agir sur les priorités clés pour transformer la profession comptable dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il s'agit notamment de réaliser les objectifs de croissance de l'Afrique dans le cadre de l'AfCFTA. La profession doit exploiter ses forces et développer sa capacité à jouer un rôle indispensable dans la promotion du commerce intracontinental, en tirant parti de l'AfCFTA.

La PAFA appelle les dirigeants des PAO à inclure les cinq domaines d'intervention dans leurs stratégies pour 2023 et au-delà. Les recommandations contenues dans l'appel aideront les PAO à passer de l'engagement à l'action.

La PAFA est particulièrement bien placée pour exploiter les avantages comparatifs qu'elle offre aux PAO en mettant en œuvre des stratégies qui soutiennent les comptables professionnels de demain. Je vous encourage à examiner les [plans de la PAFA](#), à vous joindre à nos [groupes consultatifs](#) et à nous suivre sur [LinkedIn](#) pour rester au courant des initiatives qui exploitent les économies d'échelle des solutions continentales pour soutenir les PAO.

Remerciements

Outre les projets et initiatives communs mentionnés plus haut, nous remercions les organisations suivantes pour leur soutien financier ou en nature :

Les membres

- SAICA : hébergement gratuit du secrétariat du PAFA depuis sa création en 2011 jusqu'au 31 août 2022 ;
- SAIPA : hébergement du secrétariat du PAFA à titre gratuit à partir du 1er septembre 2022 et externalisation de la fonction financière et de la fonction TIC du PAFA ;
- ICPAU : parrainage du dîner du Conseil d'Administration de la PAFA les 29 et 30 mars 2022 ;
- CN-ONEC Algérie : Parrainage du dîner du Conseil d'Administration de la PAFA les 13 et 14 décembre 2022.

Affiliés

- ICAI : Parrainage de la journée et du dîner de la PAFA lors de l'Africa Accountancy Day à Mumbai (Inde) en novembre 2022 ;

Donateurs

- Le Fonds Mondial : Parrainage de la 3^{ème} Conférence PFM pour les pays francophones d'Afrique (15 000 euros).

Conclusion

Enfin, permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier les membres du Conseil d'Administration et le Secrétariat Exécutif pour leur soutien et leur engagement dans notre quête de développement de la profession comptable en Afrique.

Je remercie tous nos membres, associés, affiliés, observateurs, bénévoles et autres parties prenantes pour leur soutien continu à la PAFA et à ses activités. Ensemble, nous travaillons à l'avènement de l'Afrique que nous voulons : une Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée par ses citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale.

Longue vie à notre engagement mondial avec la PAFA par l'intermédiaire de l'IFAC ;

Longue vie à la profession comptable en Afrique ;

Longue vie à la PAFA.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre aimable attention.